



Paris, le 15 avril 2005

Fédération France Monocycliste
24, rue Comte de la Garaye
22100 Dinan

Tél : 06 71 86 75 39
ansorodet@yahoo.fr

«Prénom» «Nom»
«Adresse1»
«Adresse2»
«CP» «Ville»

Numéro d'adhérent : «Numéro» , «Club»

Objet : Convocation et ordre du jour de l'AG du 7 mai 2005

Chère adhérente, cher adhérent,

La prochaine **Assemblée Générale** de la fédération aura lieu le **7 mai à 9h30** au **gymnase Jesse Owens à Ris Orangis** (voir détails plus bas) pendant la rencontre organisée par Haut les Mains du 6 au 8 Mai 2005. Cette AG est particulièrement importante, elle décidera entre-autres d'un nouveau comité directeur et par là même du fonctionnement de la fédération pour les deux prochaines années. Votre participation est donc vivement souhaitée.

Vous trouverez joints à ce courrier : les questions soumises au vote (au dos), la liste des candidats avec leur présentation (toute nouvelle candidature reste acceptée, il est cependant noter que les candidats figurant sur la fiche de présentation ont fait l'effort de se présenter suffisamment à l'avance), ainsi qu'un pouvoir au cas où vous ne pourriez être présents au vote (si vous êtes membre d'un club affilié, vous ne recevez pas ce document).

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Présentation et approbation des comptes 2004 (Vote résolution 1)
- Présentation des rapports de gestion du Comité Directeur, la situation morale et financière de la Fédération
- Nouvelle organisation de la FFM : affiliations et fonctionnement des cotisations (Vote résolution 2 à 6)
- Fixation du montant des cotisations (en fonction des décisions concernant la nouvelle organisation de la FFM)
- Présentation et discussion autour des projets 2005, évocation des moyens de financements
- Vote du budget (Résolution 7)
- Elections du nouveau Comité Directeur (Elections à bulletin secret)
- Présentation de la Coupe de France Monocycle 2005
- Discussion autour de l'organisation des commissions

Concernant les votes, voici quelques détails.

- Tout d'abord, pour voter, il faut être à jour de sa cotisation. Etant donné la logistique que nous demande l'organisation des votes, nous ne pourrons compter parmi les votants que les adhérents à jour avant la tenue de l'AG. Toutefois, nous accepterons sur place le règlement de cotisations mais ces adhérents ne pourront pas voter. Aussi nous conseillons donc à ceux qui ne seraient pas à jour de nous envoyer leur règlement avant le 1^{er} mai.

- Si vous êtes à jour, selon votre appartenance à un club, deux cas peuvent se produire :

1. Vous faites partie d'un club affilié (à ce jour, les clubs affiliés sont ACUN, la Beaumanoir, Chapiteau T'es beau, Cycl'hop, Saltimbanga, et Woom). Dans ce cas, c'est le représentant de votre club qui vote pour vous. Votre présence est cependant vivement souhaitée et vous pourrez toujours prendre la parole. Pour faire valoir votre avis sur les points à voter, discutez-en avec le représentant de votre club avant l'AG.

2. Vous faites partie d'un club non affilié (voir plus bas) ou vous ne faites pas partie d'un club (adhérent "direct" de la FFM).

Dans ce cas, vous votez lors de l'AG. Vous devez être à jour de cotisation pour voter. Vous pouvez donner pouvoir à la personne de votre choix pour voter, en vous assurant qu'elle est à jour de sa cotisation et qu'elle sera bien présente le jour de l'AG, en utilisant le formulaire ci-joint.

Salutations monocyclistes,

Anne-Sophie Rodet,
Présidente de la Fédération France Monocycliste

NB:

- Les clubs listés sur <http://monocycle.info> ne sont pas tous affiliés à la FFM. Pour être affilié, il suffit de remplir un formulaire, envoyer les statuts du club au secrétariat et payer une participation modique.

- Pour aller à la rencontre de basket et jonglage, visitez le site de Haut les Mains (<http://www.haut-les-mains.org>).